

« ITALIEN – PERFECTIONNEMENT »

Public :

Toute personne souhaitant se perfectionner en Italien

Prérequis :

Avoir un niveau intermédiaire en italien

Durée de formation :

40 heures
7 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 60 16 73 91 ou par email :
courtois@cdoconsulting.fr

Objectifs :

Acquérir un très bon niveau en italien

Moyens et modalités :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels, ordinateur, paperboard et feutres, vidéo-projecteur

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 21/11/2024

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à David-olivier COURTOIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

AGEFIPH

Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO

04 42 93 15 50
rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 83 du VAR Technopôle VAR MATIN Route de la Seyne 83190 OLLIOULES.
04 94 05 10 41
<https://mdph.var.fr>

CAP EMPLOI

Le Vélasquez Bâtiment B 147 avenue Henri Vienne
83000 - Toulon
Tel : 04 94 22 36 16

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH du Var
1617 Vieux Chemin de Sainte-Musse 83100 Toulon

Le Prix :

Sur devis

Contact :

COURTOIS DAVID-OLIVIER
courtois@cdoconsulting.fr
06 60 16 73 91

QUELQUES CHIFFRES:

	Taux de satisfaction : [en%]	Nombre de stagiaire :
2023	100% sur 3	3
2024	100% sur 3	3

Document actualisé le 21/11/2024

Document actualisé le 21/11/2024

David-olivier COURTOIS 213 RUE DE LA MONTAGNE, ESPACE NOVA, 83600 - FREJUS – Siret : 42290463100054 –
Enregistré sous le n°93830445883 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d-azur – Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR77422904631 – RCS : FREJUS 422 904
631 R.C.S. Frejus – Capital : € – Tel : 06 60 16 73 91 – Email : courtois@cdoconsulting.fr [https://www.cdo-
informatique.com](https://www.cdo-informatique.com)

« ITALIEN – PERFECTIONNEMENT »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Consolidation et Expression : Présentations et Opinions en Italien

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de réviser ses connaissances fondamentales, de se présenter professionnellement et personnellement de manière fluide, et d'exprimer son opinion de façon cohérente sur des sujets familiers.

Chapitre 1 : Révisions

Chapitre 2 : Se présenter professionnellement et personnellement : jeux de rôles, mise en situations

Chapitre 3 : Exprimer son opinion dans un discours simple et cohérent sur des sujets familiers

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : Interactions et Politesse : S'Adapter à des Contextes Professionnels et Personnels en Italien

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'utiliser des consignes, de donner des directions et d'employer des formules de politesse adaptées, tout en mettant ces compétences en pratique à travers des jeux de rôles en contexte professionnel et personnel.

Chapitre 1 : Consignes, directions, formules de politesse

Chapitre 2 : Jeux de rôles : mises en situations professionnels et/ou personnels

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : Nuances de Langage : Expressions, Faux-Amis et Synonymes en Italien

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de reconnaître et utiliser des expressions courantes, d'identifier les faux-amis pour éviter les erreurs, et de diversifier son vocabulaire à l'aide de synonymes appropriés.

Chapitre 1 : Les expressions

Chapitre 2 : Les faux-amis

Chapitre 3 : Les synonymes

...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : Comprendre et Structurer : Messages Types et Autonomie en Conversation Italienne

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de structurer des messages

Document actualisé le 21/11/2024

types avec des transitions claires et de comprendre l'essentiel des conversations en italien standard, développant ainsi son autonomie.

Chapitre 1 : Messages types / transitions

Chapitre 2 : Commencer à être autonome en comprenant l'essentiel des conversations se déroulant dans langage standard

...

Évaluation Module 4

MODULE 5 : Décrire et Rédiger : Personnes, Sentiments et Activités en Italien

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de décrire des personnes, des sentiments, des lieux, des routines et des activités, ainsi que de rédiger des textes simples de manière claire et concise.

Chapitre 1 : Décrire les gens, les sentiments, les endroits, les routines et activités

Chapitre 2 : Écrire un texte simple

...

Évaluation Module 5

MODULE 6 : Compréhension Écrite : Textes, Événements et Activités en Italien

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de comprendre des textes rédigés en italien ainsi que des descriptions d'événements et d'activités, renforçant ainsi ses compétences de compréhension écrite.

Chapitre 1 : Comprendre des textes rédigés en Italien

Chapitre 2 : Comprendre la description d'événements, d'activités

...

Évaluation Module 6

MODULE 7 : Relater et Convaincre : Expériences et Argumentation en Italien

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de relater ses expériences personnelles, d'exprimer ses opinions par écrit et de rédiger une argumentation courte sur des sujets familiers de manière structurée et convaincante.

Chapitre 1 : Relater des expériences et exprimer ses opinions à l'écrit

Chapitre 2 : Rédiger une argumentation courte sur un sujet familier

...

Évaluation Module 7

CV du formateur

Desirée **FAVRETTO**

5, rue Bottero

06000 Nice

Tél : 06 22 23 30 96

Mail : desiree.favretto@gmail.com

DA : 93060821406 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'azur

Certification Qualiopi obtenu le 16/06/2022, audit de surveillance réalisé le 30/08/2023

FORMATRICE D'ITALIEN

Langue maternelle italienne, 9 ans d'expérience

Depuis 2016 Formatrice indépendante d'italien

Fonctions et compétences :

Concevoir et animer les séances de formation INTRA-ENTREPRISE pour les professionnels de l'hôtellerie, du secrétariat, de l'immobilier, de banques, du médical et social – en cours individuels ou en petit groupe de 2 ou 3 apprenants

Concevoir et animer les séances de formation INTER-ENTREPRISE pour un public demandeur d'emploi et en reconversion – en cours de groupe de 15 apprenants

- Assurer la bonne réalisation de l'action de formation en conformité avec la réglementation des organismes de formation
- Évaluer et formaliser la progression des apprenants
- Transmettre la grammaire de manière inductive et communicative
- Proposer différents supports d'apprentissage tel que des chansons, des dialogues, des articles, des séquences vidéo, des publicités
- Choisir entre les différents matériaux à proposer par rapport au niveau de compétences linguistiques
- Analyser de manière critique un manuel d'italien et concevoir des supports pédagogiques adaptés au public accueilli
- Accompagnement des apprenants à la préparation des certifications LILATE, BRIGHT, CLOE

Autres expériences en qualité de formatrice indépendante :

- Formatrice en Bureautique (Word et Excel)
- Formatrice en atelier *techniques recherche d'emploi* pour les apprenants demandeur d'emploi et *accompagnement à la recherche de stage* pour les apprenants en alternance
- Formatrice en *Mathématiques* dans le cadre du CAPA-Jardinier Paysagiste
- Formatrice en *Mathématiques* et en *Initiation à l'informatique* pour le public en réinsertion sociale et professionnelle (ETAPS)
- Formatrice en *Développement Durable* dans le cadre du Titre Professionnel Réceptionniste en Hôtellerie

Document actualisé le 21/11/2024

2023-2024 IPAG – ÉCOLE DE COMMERCE ET DE MÉNAGEMENT - NICE

- Professeure d'italien niveau LV1 et LV2 en classe BTS Gestion Petites Entreprise et Gestion Immobilière deuxième année
- Développer les compétences en compréhension orale et écrite.
- Évaluer les progrès des étudiants à travers des examens blancs et des contrôles réguliers.

2019 UFCM – SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE FORMATION – NICE/CANNES

- Mobiliser et accompagner le public en réinsertion professionnel à la pratique des outils de bureautique (Windows, Word, Excel, Internet)
- Effectuer un suivi d'apprentissage de la personne et lui proposer des axes d'orientation
- Développer son savoir être
- Favoriser la conduite autonome de son parcours
- Faciliter l'accès à une formation qualifiante et/ou une insertion professionnelle

2012-2013 GROUPE ACOPAD - NICE

- Remise à niveau et renforcement en mathématiques pour les stagiaires ETAPS afin de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle.
- Formation des 16 élevés en mathématique, chimie et physique pour l'obtention du diplôme CAP petite enfance

FORMATION

2007 Master II en sciences naturelles – université de Milan (Italie)

Ce Master II permet d'enseigner les sciences de la vie et de la terre au collège et au lycée.

1996 Ingénierie de la formation, enseignement primaire – Milan (Italie)

Ce baccalauréat permet d'enseigner dans les écoles primaires et maternelles. Ces études et l'enseignement, en tant que stagiaire, m'ont permis d'acquérir des connaissances et des compétences pédagogiques et méthodologiques

2021 Sensibilisation des référents handicap OF/CFA – Agefiph – e-learning

Cette formation m'a permis de connaître les différents handicaps dans la mesure où les règles et les conseils à respecter sont différents selon leurs natures. La ressource handicap formation répond aux besoins spécifiques dans le parcours de formation pour mieux identifier et accueillir les personnes handicapées.

2022 Gérer son organisme de formation – Ucert

La formation vise la construction d'un système de management de la qualité en s'appuyant sur le RNQ.

Autres langues : DCL Français niveau B2 obtenu en 2015

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de David-olivier COURTOIS en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, David-olivier COURTOIS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de David-olivier COURTOIS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « David-olivier COURTOIS » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « David-olivier COURTOIS » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « David-olivier COURTOIS », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « David-olivier COURTOIS ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « David-olivier COURTOIS » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « David-olivier COURTOIS » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « David-olivier COURTOIS », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « David-olivier COURTOIS » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « David-olivier COURTOIS » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 21/11/2024

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « David-olivier COURTOIS » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « David-olivier COURTOIS ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

Confidentialité et communication

« David-olivier COURTOIS », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « David-olivier COURTOIS » au Client. « David-olivier COURTOIS » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « David-olivier COURTOIS » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « David-olivier COURTOIS » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « David-olivier COURTOIS »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « David-olivier COURTOIS » ou par voie électronique à : « David-olivier COURTOIS ».

Document actualisé le 21/11/2024

En particulier, « David-olivier COURTOIS » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « David-olivier COURTOIS » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de FREJUS sera seul compétent pour régler le litige.